

Question analyse d'arrêt

Par **Antoinecoust**, le **23/04/2014** à **11:23**

Bonjour,

Lors des analyses d'arrêts il arrive de dire en TD "La Cour de cassation se range derrière l'appréciation des juges du fond". Pour justifier les motifs de la Cour de cassation.

Néanmoins j'aimerais savoir si c'est toujours le cas, dans les arrêts de rejet ?

Ou si la Cour de cassation vient confirmer l'arrêt de la cour d'appel en donnant des arguments aussi.

Ou si les deux sont possible ?

Merci